

# République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



## Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

### Direction de l'Hydrologie et des Barrages

#### **Avis à manifestations d'intérêts pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de réaliser une expertise Internationale d'inspection technique et recommandations de mise à niveau du barrage de Foum-Gleita**

1. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) compte utiliser une partie de son Budget d'investissement pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant relatif au « recrutement d'un consultant (firme) chargé de réaliser une expertise Internationale d'inspection technique et recommandations de mise à niveau du barrage de Foum-Gleita, Wialaya du Gorgol.
2. Les services prévus au titre de ce contrat :  
Il s'agit de faire une inspection minutieuse afin de :
  - Faire la situation complète de l'ouvrage dont l'âge est environ 40 ans;
  - Connaitre l'état de sécurité de l'ouvrage tout en tenant compte des changements climatiques actuels ;
  - Faire un point sur l'état de fonctionnement ;
  - Proposer et évaluer une mise à niveau.

Le consultant devra mobiliser tous les équipements et instruments de mesure nécessaires à l'établissement de la situation complète de l'ouvrage. L'instrumentation du barrage étant ancienne et incomplète.

3. La Direction de l'Hydrologie et des Barrages invite les bureaux d'études intéressés à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son coût, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution de celle-ci. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé. **Seules les missions attestées par le bénéficiaire seront prises en considération lors de l'évaluation des réponses à cet avis à manifestations d'intérêts.**

4. Les bureaux d'études admissibles à présenter leurs candidatures seront sélectionnés selon la méthode basée sur la **Qualification de Consultants (QC)** et sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.

5. Les consultants seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées à la nature de la mission citée au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt. Le classement des Consultants se fera sur 100 points répartis comme suit :

Expériences générales dans les domaines des Etudes, inspection et auscultation des barrages	Expériences spécifiques dans l'inspection et suivi de l'auscultation des grands barrages suivant définition la Commission International des Grands Barrages
30/100 Points	70/100 Points

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les TDR et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : à l'adresse suivante tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures TU sauf le Vendredi de 8 heures à 12 heures TU

Mr. Mohamed Mohamed Sidi "dit Loudaa", Directeur de l'Hydrologie et des Barrages  
BP 49-13 Nouakchott Tél 45 24 22 49/49 25 45 14

Email : ab\_oudaa@yahoo.fr ,Téléphones : +222 46 49 12 65

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures 00 (heure locale) et porter expressément la mention « manifestations d'intérêts pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de réaliser une expertise Internationale d'inspection technique et recommandations de mise à niveau du barrage de Fom-Gleita».

8. Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP-MHA) 455, Ilot C - Tevragh - Zeina - Nouakchott - Mauritanie, Email : cpmpmha@gmail.com, Tél : 00 222 45 25 38 52.

**Le Secrétaire Général**

**Moctar AHMED BOUCEIF**

